

REDIRECTION JUSTE



Cycle 4 « Redirection Ecologique : **renoncement,**
redirection juste et attachement »

Webinaire du 24/03/2025

Intervention d'Alexandre Monnin

*philosophe, enseignant chercheur, directeur scientifique du POPSU
Transition Nice Côte d'Azur (Ecole Centrale Méditerranée)*

Bienvenue dans ce webinar !

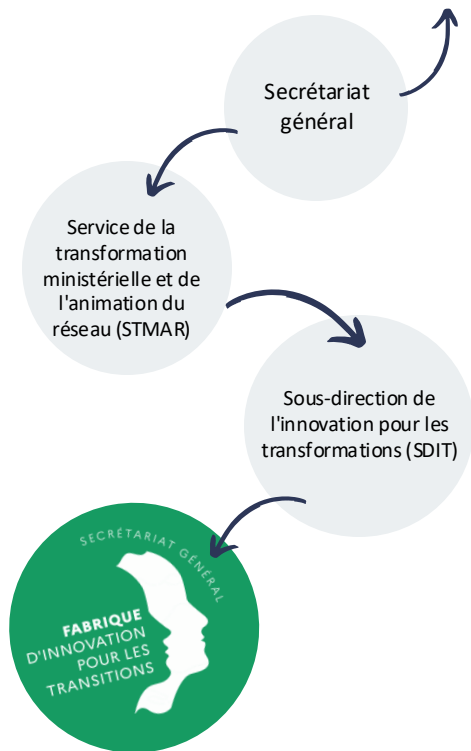


Laure Catherin

- ❖ Cheffe de projet innovation pour les transitions au sein de la Fabrique d'Innovation pour les Transitions

Qui sommes-nous ?

Ministère Aménagement du territoire et
Transition écologique



Qui sommes-nous ?



La Fabrique d'innovation pour les transitions est axée sur l'accompagnement des transformations au service de la transition écologique, de la conduite de projet, de l'impact sur les territoires, de sujets émergents (sciences comportementales...).

Acculturer &
monter en compétences
sur les transitions

Expérimenter &
faire émerger des
projets dans les
territoires

Transmettre des
outils & partager
des ressources



Des formats proposés à *tous les agents des ministères Aménagement du territoire et Transition écologique* et des actions ciblées vers des *acteurs des transitions* !

Une offre et des méthodes pour accompagner les transformations et partager sur les enjeux de transitions

**Acculturer &
monter en compétences
sur les transitions**

Des fresques et ateliers collaboratifs

Les Matinales des transitions

Des cycles de webinaires inspirants

Le mois de l'innovation publique : programmation spéciale

Des parcours sur-mesure

Des webinaires d'actus' pour les Préfets

Les Dialogues économiques

Le Cycle Supérieur du Développement Durable (CSDD)

**Expérimenter &
faire émerger des
projets dans les
territoires**

Le programme Expé

Le programme Sciences comportementales au service des transitions

**Transmettre des
outils & partager
des ressources**

La boîte à outils d'intelligence collective

Les podcasts des transitions

Le centre de ressources FIT



Quelques mots sur notre rendez-vous



**Cycle 4 « Redirection
écologique : renoncement,
redirection juste et
attachement »**

Retrouvez, de 13h30 à 14h30 à distance, un décryptage proposé par un(e) expert(e) d'un mot ou concept relatif aux transitions socio-écologiques !

A quoi et pour quoi renoncer ? Comment assurer une justice sociale nécessaire à la redirection ? Et enfin, comment gérer les attachements que nous portons consciemment ou non à certains éléments de nos modes de vie ?

Nous accueillons pour ce quatrième cycle de **3** webinaires **Alexandre Monnin** qui fera la lumière sur ces notions pour mieux les comprendre.

Cycle 4 « Redirection écologique : renoncement, redirection juste et attachement »

1

« Renoncement » | 3 mars | Visionnez le replay :

<https://mtect.fr/660>

2

« Redirection juste » | 24 mars



Comment cette idée de justice se traduit-elle dans un horizon de redirection écologique ? Comment peut-elle co-exister avec l'idée de renoncement ?

3

« Attachement » | 7 avril | Inscrivez-vous : <https://mtect.fr/828>



Pour visionner les replays des précédents cycles Les Mots des transitions :

<https://mtect.fr/660>

Avec vous aujourd'hui !

L'intervenant



Alexandre MONNIN

- ❖ Philosophe
- ❖ Enseignant chercheur
- ❖ Directeur scientifique du POPSU Transition Nice Côte d'Azur (Ecole Centrale Méditerranée)
- ❖ Auteur de « *Politiser le renoncement* », co-auteur de « *Héritage et fermeture* »

L'animatrice



Sarah LAURENS

- ❖ Cofondatrice du Studio Reset, studio de formation dédié à la transformation écologique des organisations

A vous de répondre !

Répondez à la question qui s'affiche sur votre écran !



Sommaire

- 1. Rappel autour de la redirection écologique**
- 2. A l'échelle globale, intégrer les enjeux Nord-Sud**
- 3. A l'échelle locale, justice sociale, justice environnementale... et injustice**

Sommaire

- 1. Faire le lien entre redirection écologique et justice**
2. A l'échelle globale, intégrer les enjeux Nord-Sud
3. A l'échelle locale, justice sociale, justice environnementale... et injustice

Rappel : le cadre de la redirection écologique

La redirection écologique	Est un cadre à la fois opérationnel et conceptuel
Pourquoi ? Pour qui ?	Réencastrer les institutions, les organisations, les territoires ainsi que les infrastructures et outil de gestions qui les soutiennent, à l'intérieur des limites planétaires et laisser place à de nouveaux modèles de subsistance, plus viables, à l'avenir.
Elle vise à	Réencapaciter des acteurs qui sont souvent déjà en train d'enquêter, dotés de leurs propres pratiques, savoirs, méthodologies et/ou outils, dans l'optique de leur apporter un appui leur permettant de prendre en charge ces questions de la manière la plus large et la plus démocratique possible
Ce qu'elle n'est pas	Une méthodologie et un ensemble d'outils . Elle ne prétend pas non plus constituer un « savoir spécialisé ».

C'est avec cet objectif qu'émerge la notion de renoncement.

Car pour s'inscrire dans les limites planétaires, il ne sera plus possible de tout maintenir en l'état.

La redirection écologique ne s'arrête pas avec le renoncement, elle le requiert et en découle.

Rappel : La redirection écologique propose un cadre pour réaliser et gérer des arbitrages

Développement durable / Transition écologique	Redirection écologique
Un problème de moyens (énergie, consommation, modes de vie...)	Un questionnement sur les fins : d'existence, de subsistance et d'habitabilité minimale
Une recherche de conciliation entre développement économique et écologie	La réalisation d'arbitrage / de renoncement / de réaffectation pour réencaster les organisations dans les limites planétaires et les milieux écologiques
Un objectif de progrès	Un objectif de transformation concrète des infrastructures, des technologies et des modèles socio-économiques (organisations et institutions)

Plusieurs définitions de la justice (une notion assez abstraite) !

Deux exemples parmi d'autres



John Rawls (1921-2002) est l'un des philosophes politiques les plus influents du XXe siècle.

Dans *A Theory of Justice* (1971), il propose une conception de la justice qu'il appelle **justice comme équité (justice as fairness)**. Il cherche à établir des principes de justice qui garantissent une **société juste et stable**, fondée sur l'**égalité** et la **liberté**. Rawls imagine une *position originelle*, une situation hypothétique où des individus rationnels choisiraient les principes de justice derrière un *voile d'ignorance*.

Michel Villey (1914-1988), philosophe du droit, propose une conception réaliste et classique de la justice, inspirée d'Aristote et du droit romain.



Contrairement aux approches modernes fondées sur l'égalité ou les droits de l'homme, il définit la justice comme une question de *juste répartition* et d'*attribuer à chacun son dû (suum cuique tribuere)*.

La justice est une réalité objective, fondée sur l'observation des rapports entre les individus et non sur des principes abstraits. Il distingue deux formes de justice héritées d'Aristote :

- **La justice commutative**, qui régit les échanges entre individus et repose sur l'égalité arithmétique (exemple : un contrat doit être respecté).
- **La justice distributive**, qui concerne la répartition des biens et des honneurs selon le mérite ou la position sociale, et repose sur l'égalité géométrique (égalité des proportions à raison des mérites).

Une transition Juste ? Les principaux constats

Exacerbation des inégalités existantes

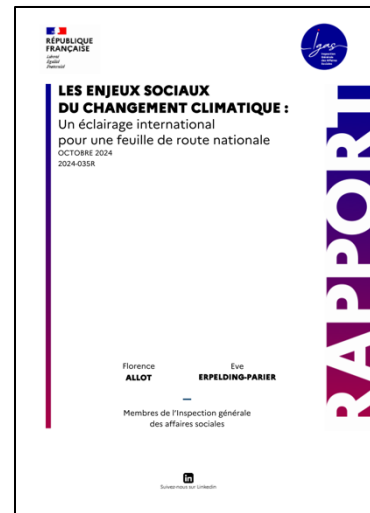
"Le changement climatique tend à **aggraver les inégalités socio-économiques**, de **genre**, de **vulnérabilité physique** ou liées à l'appartenance à des **minorités**. Les ménages modestes, moins émetteurs de gaz à effet de serre, subissent davantage les effets du changement climatique, que ce soit en termes **d'expositions environnementales** ou de **poids des politiques de transition sur leur budget**."

Prise de conscience internationale

"Bien que la notion de "transition juste" soit apparue dès les années 1980, l'accent a longtemps été mis sur la réduction des émissions, souvent sans considérer pleinement les dimensions humaines et sociales. Désormais, la **nécessité d'un accompagnement social dans la mise en œuvre des politiques climatiques** est reconnue, élargissant la notion de transition juste au-delà des seuls travailleurs."

Recherche et analyse des vulnérabilités sociales

"Les chercheurs en sciences sociales soulignent l'importance d'analyser plus finement les **risques sociaux** liés au changement climatique et les profils sociaux exposés. Les effets directs du changement climatique impactent davantage les personnes les plus **pauvres**, tandis que les politiques de transition peuvent **pénaliser les ménages modestes** ayant un mode de vie à forte empreinte carbone."



Mais alors, qu'est ce que la justice environnementale ?

Justice environnementale :

« Englobe le principe selon lequel toutes les personnes et les communautés ont droit à une protection égale et à une application égale des lois et des règlements en matière d'environnement (Paddeu, 2012 ; 2016).

Cela consiste à revendiquer une réduction des inégalités environnementales, perçues comme une **injustice**, et dont l'une des manifestations les plus tangibles est le fait que le risque d'habiter à proximité des sources de pollution (de l'air, de l'eau et des sols) est inversement proportionnel au revenu des ménages (Boyer et Bobin, 2024). »



Le risque d'amplifier les inégalités sociales et le sentiment d'injustice est réel selon l'IGAS

Alors qu'ils doivent faire preuve d'adaptation à des contextes difficiles et sont de façon subie inventeurs de gestes écologiques (recyclage, réutilisation, covoiturage...), les milieux populaires apparaissent aujourd'hui **ceux qui polluent le moins**, si on compare le premier décile et le dernier décile, mais qui **souffre le plus des nuisances environnementales**, et qui s'avèrent **hyper-pénalisés et stigmatisés par les politiques publiques environnementales au regard de leurs revenus**.

La **vulnérabilité** des différentes catégories sociales dépend de nombreux **facteurs** : géographiques, démographiques, économiques, sanitaires et sociaux, dont il est nécessaire de tenir compte lors de l'élaboration des politiques climatiques.

Il apparaît ainsi que la transition écologique et l'adaptation aux effets du changement climatique vont avoir un **fort impact social** si elles ne sont pas **accompagnées de mesures justes et solidaires**.



In fine, l'Agence Européenne de l'Environnement identifie trois dimensions de justice sociale en matière de résilience

La dimension distributive

Réfère à l'**inégle répartition** des bénéfices et inconvénients des effets du changement climatique parmi les individus, les organisations, nations et générations, et à l'enjeu de **juste affectation des ressources pour les actions d'adaptation et de construction de la résilience**

La dimension procédurale

Réfère à la reconnaissance d'un **besoin accru d'équité** et de **légitimité** dans le process de **décision**, impliquant la transparence, l'inclusion, une participation significative de toutes les représentations et le respect des droits. Les dimensions distributive et procédurale sont liées, les **process de décision équitables menant plus clairement à une juste distribution**

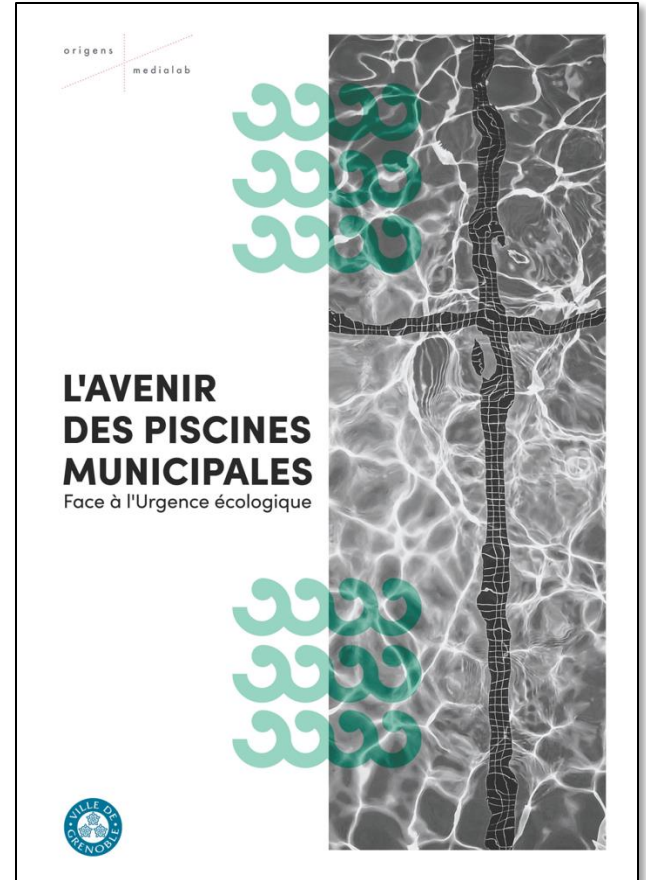
La reconnaissance

Doit permettre de **limiter les injustices de distribution ou procédurale**, en agissant sur leurs causes, par l'établissement de principes et d'engagements robustes autour de **l'évaluation des impacts** du changement climatique et les actions d'adaptation

Rappelons-nous l'exemple des piscines de Grenoble

La démarche d'enquête a permis d'identifier puis de pondérer les attachements des différentes catégories de population.

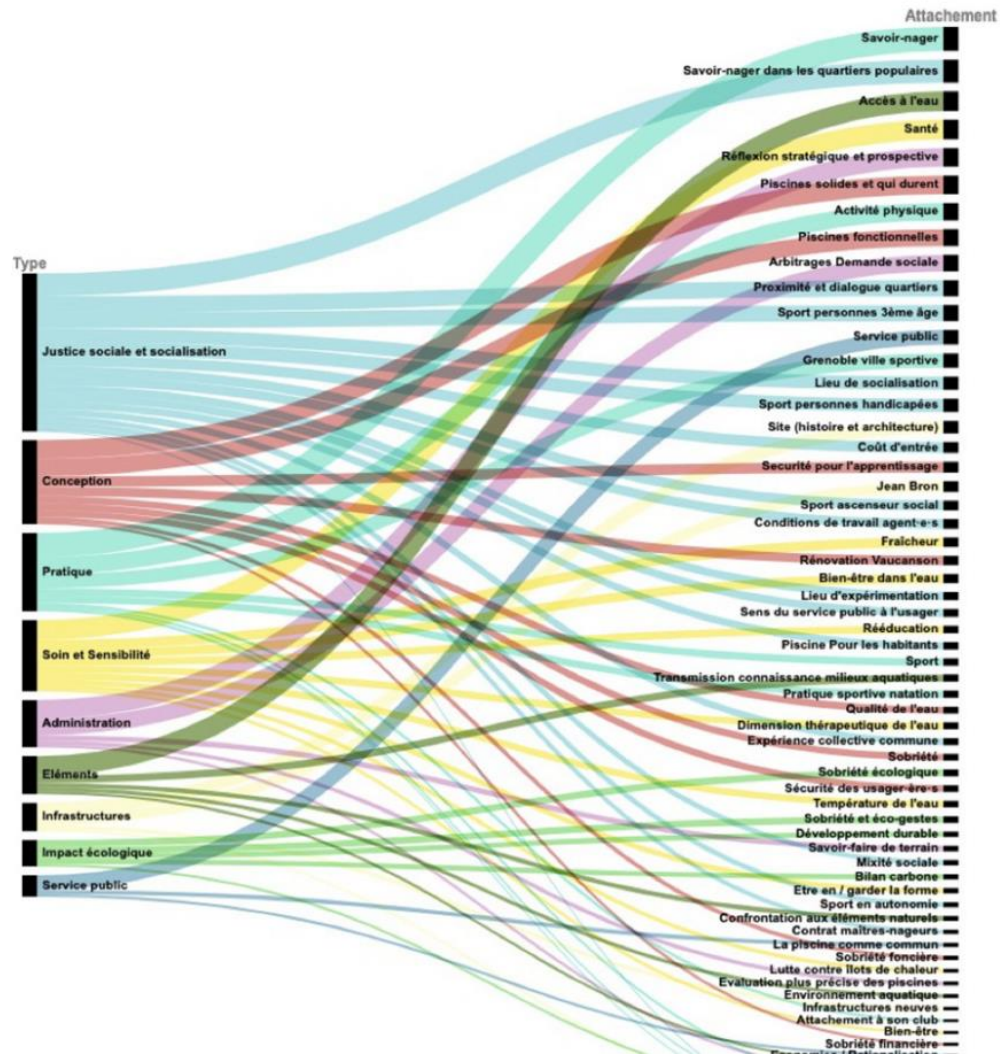
Cette analyse permet ainsi d'orienter les arbitrages à réaliser vers plus de justice sociale.



Rappelons-nous l'exemple des piscines de Grenoble

La démarche d'enquête a permis d'identifier puis de pondérer les attachements des différentes catégories de population.

Cette analyse permet ainsi d'orienter les arbitrages à réaliser vers plus de justice sociale.



L'importance de l'enquête

- De qui est-ce la mission ?
 - Faut-il former des acteurs spécialisé ou réencapaciter les institutions et les organisations ?
 - Comment faire place à ces dynamiques d'enquête (depuis le travail, la société civiles, etc.) alors même qu'elles sont susceptibles de remettre en cause certains arbitrages ?
- Il faut par ailleurs des moyens pour enquêter... !

Comment s'entremêlent justice et injustice en matière écologique ?

Le travail sur les attachements intervient à cet endroit

- Importance de la **justice (sociale & environnementale)**
- Importance de l'**injustice** (pas le symétrique de la justice)
- Le sentiment d'injustice : oui mais... est-il (toujours) **légitime** ?

Le travail sur les attachements intervient aussi à cet endroit

THE FACES OF



INJUSTICE

JUDITH N. SHKLAR

Sommaire

1. Faire le lien entre redirection écologique et justice
- 2. A l'échelle globale, intégrer les enjeux Nord-Sud**
3. A l'échelle locale, justice sociale, justice environnementale... et injustice

Penser la notion de justice environnementale à l'aune des relations Nord-Sud passées : la justice constructive par Olúfẹ́mi O. Táíwò



Olúfẹ́mi O. Táíwò
Philosophe,
professeur associé,
Georgetown
University

Défenseur d'une *conception* « *constructive* » de la justice, les injustices environnementales sont inhérentes aux relations passées Nord-Sud

“ « [...] En raison des faits passés et présents expliquant la manière dont les avantages et les désavantages ont été distribués, [les désavantages] continuent de s'accumuler de manière inégale et injuste dans différentes parties du monde », Olúfẹ́mi O. Táíwò, *Reconsidering reparation* (Oxford University Press, 2021)

Il s'agit d'un élargissement vis-à-vis des théories de la justice au-delà des bornes de l'Etat-nation.

→ Certaines personnes « **bénéficient aujourd'hui d'une distribution favorable** en vertu de l'ordre institué dans le sillage de l'émergence de l'Empire global racial [**même si elles**] **n'en sont pas directement responsables**. C'est pourquoi on ne peut d'ailleurs indexer les velléités de transformation d'un ordre injuste sur cette seule notion de responsabilité. Mais c'est aussi pour cette raison **qu'il convient de prendre en compte les attachements** à des modes de vies qui ne sauraient pourtant être généralisés en l'état » et qui demandent donc à être **transformés**.

2 critères de justice à considérer : l'existence des communs négatifs et les attachements aux communs

Critères de justice	Existence de communs négatifs
Critères de justice	Attachements aux communs

- 1 Faire en sorte que les populations attachées aux communs négatifs (la coupure ne court pas le long d'un axe Nord-Sud, ici, ce serait par trop simpliste) s'emparent de la question de la viabilité et du désattachement ;
- 2 Examiner les ordres de grandeur en jeu ;

Prendre en compte les attachements tout en réduisant l'empreinte matérielle qu'ils induisent. Ce dernier cas évoque à son tour deux possibilités :

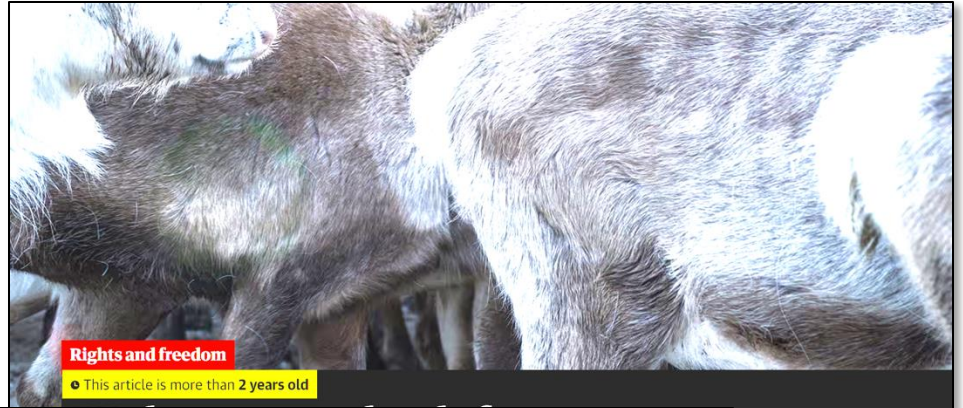
- 1 Réaliser des gains d'efficacité – mais on sait qu'ils sont perdus en raison des effets-rebond à moins d'envisager des changements radicaux de modèle de société, à même de contrer ces derniers ;
- 2 Ou réduire plus directement encore la couche matérielle qui supporte les attachements.

Quelques exemples pour percevoir les enjeux de justice Nord-Sud autour de la transition écologique



« Le « capitalisme vert » équivaut à faire du Sud global une zone géante sacrifiée afin que des gens riches aux US et en Europe puissent rouler en SUV électriques. »

L'exemple des Sami : remise en cause de leur mode de vie et de leur identité pour faire la transition écologique



« Nous hypothéquons notre territoire pour nos enfants' : les Sami disent qu'ils paient pour que la Suède puisse faire sa transition écologique »

Les communautés autochtones d'éleveurs de rennes redoutent que la transition vers une économie plus durable ne menace leur mode de vie traditionnel et leur identité.

La négociation d'accords dans le territoire sámi : un outil émergent de gouvernance pour la transition écologique

Une étude empirique sur les accords négociés entre les communautés sámi d'éleveurs de rennes et les industries impliquées dans la transition écologique.

"L'urgence de la transition vers une économie sans énergies fossiles et vers de nouveaux modes de production et de consommation énergétique ne cesse de croître. Le territoire sámi, au cœur des dynamiques de transition industrielle verte en Suède, est marqué par une **intensification des conflits liés à la terre et aux ressources**, notamment en raison du développement de l'énergie éolienne et de l'exploitation minière de minéraux critiques. Pour assurer une transition à la fois durable et équitable, il est essentiel de **concilier ces intérêts divergents**.

Pourtant, en l'absence de régulations étatiques adaptées, une pratique de plus en plus répandue consiste pour les industriels à recourir aux « **contrats d'extraction** », par lesquels ils cherchent à obtenir le consentement des communautés d'éleveurs de rennes à travers des accords négociés.

Le caractère confidentiel de ces accords rend leur contenu largement méconnu. **S'agit-il d'un outil de gouvernance néolibérale défavorable aux communautés sámi ? Ou bien d'un mécanisme qui permettrait de protéger les droits des peuples autochtones et de garantir une forme de justice sociale ?**

En Suède, cette question reste sans réponse. En s'appuyant sur les travaux critiques autochtones sur la décolonisation, ce projet entreprend la première étude empirique sur ces accords dans le territoire sámi. La recherche sera menée en collaboration avec plusieurs communautés d'éleveurs sámi et suivra les principes de la recherche-action participative et de la recherche autochtone."

La consommation de métaux pour la transition énergétique des pays Européens : un exemple d'injustice Nord – Sud autour des "communs négatifs"

- Région de Kivu, en République Démocratique du Congo
- Une région riche en ressources minières nécessaires à la transition énergétique : cobalt, cuivre, coltan, lithium
- Depuis 20 ans, 6 millions de morts d'après les auteurs de cette tribune publiée dans Reporterre en juin 2024



The image shows a screenshot of a Reporterre article. The Reporterre logo is at the top left, with the tagline 'Le média de l'écologie'. A green button 'Faire un don au journal' is at the top right. Below the logo is a navigation menu with categories: Nature, Climat, Luttés, Alternatives, Monde, Reportages, Enquêtes, Idées. The article title is '« La consommation en métaux des Européens génère des massacres »' under the sub-header 'Tribune – Mines et métaux'. Below the title is a photograph of a mining site with many people working in a muddy, excavated area.

La consommation de métaux pour la transition énergétique des pays Européens : un exemple d'injustice Nord – Sud autour des « communs négatifs »

- Proposition pour prendre soin d'un commun négatif (faire commun autour de lui)
 - Association Génération Lumière, association écologiste et de solidarité internationale
- “ « revenir sur les lois concernant la mobilité, les énergies, l'électronique/le numérique, qui nécessitent plus de minerais que l'humanité n'en a jamais consommés, entraînant l'intensification de la guerre et la destruction du vivant en RDC et ailleurs » ;
- « refondre les accords contestables « *sur les chaînes de valeur durable pour les matières premières* », avec notamment le régime rwandais, dont la responsabilité dans les guerres en RDC est à maintes reprises soulignée par l'ONU et par l'Union européenne elle-même » ;
- « contraindre chaque secteur d'activité engagé dans la transition écologique à évincer tout produit qui n'aurait pas comme conséquence le « *commun positif* », autrement dit renoncer à l'extraction d'un minerai lorsque le processus de production n'est ni sobre sur le plan environnemental, ni respectueux des droits humains, ici ou en dehors de l'Union européenne » ;
- « hâter l'existence du droit à réparer, avec l'instauration d'un indice minimal [de réparabilité et de durabilité](#) et des endroits communs de réappropriation, de réparation et de sociabilité — par exemple « *les repair cafés* ». Cela permettra de faire drastiquement baisser la consommation de nouveaux appareils électriques et électroniques » ;
- « en finir avec les accords commerciaux coloniaux qui conduisent à la destruction du vivant dans son ensemble, l'humain inclus, comme les « *partenariats stratégiques pour les matières premières critiques* » conclus depuis 2021 entre la Commission européenne et le Kazakhstan, la Namibie, la RDC, la Zambie, le Chili, le Groenland, le Rwanda, etc. »

Sommaire

1. Faire le lien entre redirection écologique et justice
2. A l'échelle globale, intégrer les enjeux Nord-Sud
- 3. A l'échelle locale, justice sociale, justice environnementale... et injustice**

Cela vous évoquera peut être quelque chose ?



Quand la « ville du quart-d'heure » devient une théorie du complot

Right Said Fred participe à la manifestation des militants contre les filtres de circulation à Oxford
Oxford Mail, janvier 2023

Right Said Fred : groupe de pop rock anglais, formé en 1989



Il voulait désengorger les villes. Aujourd'hui, il est l'ennemi public n° 1.

New York Times, mars 2023

Carlos Moreno, urbaniste à l'origine du concept la ville du quart d'heure



C'est un autre message qu'il faut entendre



« Rien ne respire davantage la liberté qu'une voiture »



C'est un autre message qu'il faut entendre



BUSINESS OF GOVERNMENT JUSTICE TRANSPORTATION

Racial Justice, Pedestrian Safety Fuel Jaywalking Debate

BY: JENNI BERGAL - JULY 14, 2022 12:00 AM



« La justice raciale et la sécurité des piétons alimentent le débat sur la traversée illégale de routes par les piétons. »



Comprendre le sentiment d'injustice : l'exemple du « Diesel »

Décoder la campagne permanente, une conversation avec Giuliano Da Empoli
Le Grand Continent,
Juillet 2024



“ J’ai été très frappé par [une image](#) utilisée par le parti d’extrême droite allemand AfD, aujourd’hui le deuxième parti en Allemagne sur la base de leur score aux élections européennes. En guise de programme, [on ne trouvait que ce seul mot, à caractère gigantesque sur les affiches](#) : « Diesel ».

Il n’y a pas besoin d’écrire plus. Car les électeurs visés comprennent immédiatement ce que ces mots veulent dire : « **On veut vous enlever quelque chose qui fait partie de votre vie, qui est importante pour vous, qui représente une économie, une habitude.** »

Les nationaux populistes vont simplement se limiter à faire la liste de tout ce que l’on enlève aux gens. Tout ce que les élites, tout ce que la gauche, les progressistes, tout ce que les « bobos » enlèvent aux gens ordinaires, sans savoir les remplacer par une perspective qui tienne la route ou qui soit motivante.

Il s’agit d’un argument très fort, presque définitif. Je ne suis pas sûr que l’on ait trouvé de réponse pour le moment. »

Au centre du sentiment d'injustice, la défense d'un *mode de vie*

“

« Le concept mis en avant à peu près partout est désormais *la défense de notre mode de vie.* »

Olivier Roy,
Directeur de
recherche au CNRS
et directeur
d'études à l'EHESS

D'où le rejet, désormais, par l'extrême-droite, de la problématique écologique (à rebours de la tentation alléguée d'un « écofascisme »), faisant ainsi d'une pierre deux coup en opposant, d'un même souffle, sa défense des modes de vie tant aux populations prétendument exogènes qu'aux ambitions de l'écologie politique d'opérer de profondes transformations dans tous les domaines.

Seule une prise en compte des **attachements**, plus ou moins légitimes ou avouables, par les forces désireuses d'opérer les changements nécessaires, sur le fil du rasoir, sans naïveté, consciente du bain idéologique ambiants des attracteurs susceptibles de donner forme et matière à cette réactance.

En conséquence, le *backlash* écologique



Backlash (littéralement « contrecoup » ou « retour de bâton » en français) : exprime une réaction violente d'une partie de la société face, initialement, au progrès des droits des minorités



L'année 2024 est en passe de devenir l'année la plus chaude jamais observée sur Terre depuis le début des relevés météorologiques. Pour la première fois, la température moyenne mondiale a dépassé de 1,5 °C les niveaux préindustriels plusieurs mois de suite^[1], franchissant la limite symbolique des accords de Paris, signés en 2015^[2]. Les événements climatiques extrêmes se sont multipliés en France et dans le monde. Les inondations survenues en octobre en Ardèche et en novembre à Valence, en Espagne, confirment que les conséquences du changement climatique sont déjà concrètes et touchent de manière démesurée les populations les plus vulnérables (les ménages pauvres et modestes, femmes, enfants, personnes âgées, groupes marginalisés). Dans le même temps, l'année 2024 a aussi été marquée par un backlash inquiétant sur le plan écologique, tant en France qu'à l'international. Et ce, alors que chaque année qui passe est décisive pour garantir un avenir vivable pour toutes et tous. En France, les incertitudes politiques, qui ont marqué l'année 2024, ont encore retardé les avancées écologiques, déjà détricotées sous le gouvernement de Gabriel Attal. Les premières mesures annoncées par le gouvernement de Michel Barnier ne laissent guère espérer des politiques écologiques plus ambitieuses, en particulier dans un contexte d'austérité budgétaire. A l'international, la tendance politique est similaire. Les populismes qui montent à travers le monde donnent la priorité à d'autres préoccupations dans leurs discours et leurs politiques, laissant clairement l'écologie et la protection des personnes plus vulnérables au second plan en 2024.

La fabrique écologique, Décembre 2024

Alors, tous climatosceptique ?

4 moteurs au scepticisme

L'anti-écologique politique :
Une posture politique, contre les
écologistes

La défense du mode de vie :
La colère liée à la stigmatisation de
certaines pratiques,
La peur de devoir changer

L'impuissance :
le défaitisme et le fatalisme face à des
objectifs qui semblent inatteignables

La défiance et le complotisme :
Le changement climatique : outil de
contrainte des citoyens et résultat de la
manipulation du climat par l'Homme

Parlons
Climat

Climatosceptiques

Enquête au plus près
de ceux qui doutent

Etude quantitative et qualitative



- novembre 2024

Le backlash écologique est nourri par un « nouveau déni » ou « greenblaming », nouvelle stratégie rhétorique des acteurs de la désinformation

Dans ce rapport, pour la première fois, les chercheurs du Center for Countering Digital Hate ont quantifié l'augmentation surprenante et importante, au cours des cinq dernières années, de ce que nous appelons le « **nouveau déni** » - le passage du rejet du changement climatique anthropique à des attaques contre la science du climat et les scientifiques, et à une **rhétorique visant à saper la confiance dans les solutions au changement climatique**.

Les affirmations de « nouveau déni » représentent désormais 70 % de toutes les affirmations de déni du climat faites sur YouTube, contre 35 % il y a six ans.



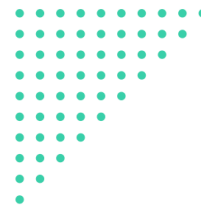
Le backlash écologique est nourri par un « nouveau déni » ou « greenblaming », nouvelle stratégie rhétorique des acteurs de la désinformation



Greenblaming : l'utilisation d'arguments fallacieux ou partiels imputant à une politique de transformation écologique des torts qui en légitimeraient l'arrêt.

Par exemple :

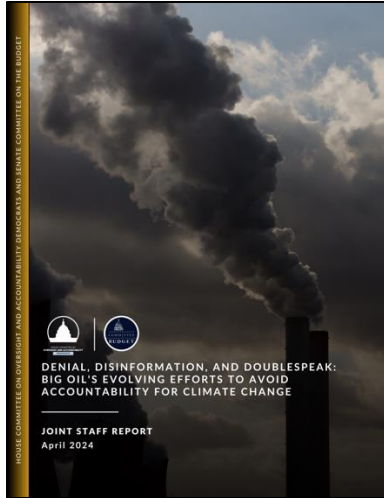
- Les ZFE qui obligerait 70% des propriétaires de véhicules à changer de moyen de transport alors qu'il s'agit de 5%
- L'augmentation du prix des véhicules neufs qui serait dû aux politiques de décarbonation alors que 85% de la hausse s'explique par la recherche de marge plus importante par les constructeurs et par l'augmentation de la taille des véhicules vendus



**Construire
l'écologie**

GREENBLAMING
**LA CONSTRUCTION
DE L'ÉPOUVANTAIL
ÉCOLOGIQUE**

Les entreprises de désinformation sont nombreuses et infusent ces idées dans le débat public depuis de nombreuses années



Rapport du Comité d'enquête de la Chambre des représentants des Etats-Unis démontrant que l'industrie pétrolière savait depuis des décennies l'impact de la consommation de pétrole sur le changement climatique et qu'elle a sciemment organisé des campagnes de désinformation pour minimiser la réalité de ces effets

Rapport de l'Observatoire des Multinationales qui cartographie l'influence du réseau Atlas en France, réseau américain d'organisations libertariennes et ultraconservatrices



En synthèse,

- La **justice sociale et environnementale**, qui vise à prendre en compte la vulnérabilité des personnes dans les réponses qui sont apportées à la crise climatique et environnementale est nécessaire mais insuffisante
- Pour réussir à engager l'ensemble des populations, il faut comprendre analyser les situations concrètes des personnes et intégrer le **sentiment d'injustice ressenti** par un grand nombre d'entre elles.
- Ce sentiment d'injustice trouve souvent ses racines dans **l'attachement à des modes de vie et à des symboles** de ceux-ci, qui ne peuvent pas être maintenus pour des raisons environnementales
- Les forces à l'œuvre pour **exacerber ce sentiment d'injustice** sont puissantes et influencent fortement le débat public et politique. Il est d'autant plus important de conduire les transitions/redirection du mieux possibles, avec tact et de façon juste.

A vous de répondre !

Répondez à la question qui s'affiche sur votre écran !



Ressources bibliographiques

- « La consommation en métaux des Européens génère des massacres », Association Génération Lumière, Reporterre, 2024
- Une série du site Millénaire 3 du Grand Lyon sur l'injustice : <https://millenaire3.grandlyon.com/dossiers/2020/sentiments-d-injustice>
- *Reconsidering reparation*, Olúfẹ́mi O. Táíwò, Oxford University Press, 2021
- *L'avenir des piscines municipales face à l'urgence écologique - Rapport Origens Medialab*, Ville de Grenoble, 2021
- *Décoder la campagne permanente, une conversation avec Giuliano Da Empoli*, Le Grand Continent, 2024
- *2024, année du backlash écologique*, Cécile Duflot, La Fabrique Ecologique, 2024
- *Climatosceptiques – Enquête au plus près de ceux qui doutent*, Parlons Climat, 2024
- *The New Climate Denial*, Center for Countering Digital Hate, 2024
- *Greenblaming - La construction de l'épouvantail écologique*, Construire l'écologie, 2024
- *Denial, Disinformation, and doublespeak : Big Oil's Evolving Efforts to Avoid Accountability For Climate Change*, House Comittee on Oversight and Accountability, Chambre des représentants des Etats-Unis, 2024
- *Le réseau Atlas, la France et l'extrême-droitisation des esprits*, Observatoire des Multinationales, 2024
- *Les Français parlent climat 2025*, Parlons Climat, 2025



Merci à tous pour votre participation

Ne manquez pas la suite du

**Cycle 4 « Redirection écologique : renoncement, redirection juste et
attachement »**

avec notre troisième webinaire **« Attachement »**

Rendez-vous le 7 avril de 13h30 à 14h30

Inscription sur : <https://mtect.fr/828>





Retrouvez prochainement le replay sur notre site internet

innovation-transformations.ecologie.gouv.fr



Pour ne rater aucune de nos nouveautés et vous inscrire à nos évènements, abonnez-vous dès maintenant à notre lettre d'info !

<https://mtect.fr/519>



Nous contacter : fabrique.transitions@developpement-durable.gouv.fr